



Mister Luc* (en médaillon) était à l'époque des faits craint et respecté au Collège Beau Soleil.

Laurent Crottet, DR

L'ancien directeur d'internat prend 30 mois

VILLARS (VD) Mister Luc*, ex-directeur d'internat du Collège Beau Soleil de Villars-sur-Ollon (VD), a écopé hier de 30 mois de prison pour actes d'ordre sexuel avec des enfants et contrainte sexuelle. «Le tribunal est allé au-delà des 24 mois requis par la procureure, ce qui est rare», relève Me Fontana, avocate des plaignants. Le pédophile canadien de 57 ans devra verser 25 000 francs à David, le plaignant principal. Il est peu probable que l'architecte londonien de 28 ans voie la couleur de cet argent. Dépressif et alcoolique, Mister Luc dépend désormais des services sociaux. La prison? Il n'en verra pas la couleur à moins qu'il ne traverse la frontière canadienne.

«Ce verdict est l'aboutissement d'un processus de guérison. C'est un bon signal envoyé aux abuseurs!», se réjouissait David

hier. Le plaignant considère que Beau Soleil et son propriétaire de l'époque, Jérôme de Meyer, portent une «responsabilité morale». L'homme dirigeait d'une main de fer l'établissement. Malgré nos tentatives, nous n'avons pas pu lui parler hier. Il n'aurait jamais eu vent que Luc organisait régulièrement des soirées chez lui avec des élèves et qu'elles

étaient parfois alcoolisées. Ses professeurs, eux, étaient au courant. En a-t-il trop demandé à son chef d'internat qui travaillait 6 jours sur 7 du lever au coucher et qui, au fil des ans, s'était mis à boire plus? «Je n'ai appris l'alcoolisme de Luc qu'à la suite de la bagarre qui a entraîné son départ du collège et j'ai eu vent de rumeurs d'abus sexuels bien plus tard», nous avait expliqué Jérôme de Meyer en 2014.

En vase clos

D'après divers témoignages au sein de cette école à la structure pyramidale, volontiers présentée comme une «famille» et dans la-

quelle une année scolaire coûtait 100 000 francs, plusieurs membres du personnel étaient portés sur la bouteille. Parmi les autres se trouvaient une majorité de professeurs étrangers sous-payés et sous pression,

souvent jeunes. Ces personnes évoluaient passablement en vase clos. Un environnement plus sain aurait-il permis de réfréner les pulsions perverses de Mister Luc? Nul ne le saura jamais.

● LAURENT GRABET

* Nom connu de la rédaction

L'auteur de cet article travaillait comme professeur au Collège Beau Soleil à l'époque des faits.

SERPENTS

BALADE L'herpétologue Karim Amri a conduit «Le Matin» sur des sentiers où les vipères croisent le chemin des promeneurs. Pour le meilleur ou pour le pire...

Le promeneur ne les remarque pas, mais les serpents sont parmi nous, dans les contrées romandes qui ont un air de garrigue. Avec le regard perçant de l'herpétologue Karim Amri, cette densité de couleuvres et de vipères saute aux yeux. «Voyez cette couleuvre verte et jaune, la plus grande de Suisse: sa température est encore fraîche», dit-il lors d'une promenade matinale à peine entamée, en brandissant l'animal attrapé pour être photographié.

Rappeler les gestes qui sauvent en cas de morsure (lire encadré ci-dessous), c'est la démarche de Ka-

rim Amri. «Le territoire des serpents se limite toute leur vie à 50 m²», précise-t-il. Sa première morsure remonte à ses 10 ans. Et dans sa vie d'herpétologue, Karim Amri en a vu d'autres, la plus récente étant celle d'un crotale au fond d'un canyon mexicain.

«J'ai dû payer l'essence de l'ambulance, mais dans un pays où les morsures sont fréquentes, la

LES GESTES À FAIRE

BAGUES

Retirer son alliance et ses bagues, au cas où les doigts gonfleraient.

TÉLÉPHONE

Indiquer à quelqu'un sa position et le chemin qui sera parcouru.

AMBULANCE

Renoncer à prendre le volant et appeler une ambulance plutôt qu'un taxi.

À NE PAS FAIRE

GARROT

Surtout ne pas comprimer un membre, pour ne pas concentrer le venin.

SUCCION

Perte de temps inutile, de même que les aspis venins, qui sont sans effet.

COUTEAU

Ne pas taillader la chair et risquer une hémorragie: les crochets font 1 cm.

« Les serpents sont craintifs »

Karim Amri, herpétologue